

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 13 JANVIER 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 13 janvier, à 20h30, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Mr Pollefoort.

Présents : Mme Coulon, Mme D'Agostini, Mme Herman, Mme Tolmont, M. Briffaut, M. Choplin, M. Guitton, M. Labre, M. Pollefoort, M. Poulain, M. Rosak.

Absents excusés : M. De Thieulloy, Mme Yvon.

Secrétaire de séance : M. Briffaut

APPROBATION DU PV DU 2 DECEMBRE

Aucune observation n'est soulevée. Le PV est adopté.

ZAN (ZERO ARTIFICIALISATION NETTE) : MODIFICATION DU PLUI

M. Guitton présente la feuille de route préparée par le service urbanisme de Le Mans Métropole. L'objectif de ce travail est de **repérer les projets/opérations qui sont susceptibles d'être réalisés avant 2030** et d'adapter le PLUi en conséquence dans le cadre d'une modification menée en 2025/2026. Parallèlement un travail sur la révision du PLUi avec l'élaboration d'un nouveau projet sera engagé et questionnera les secteurs qui n'auront pas été urbanisés avant 2030 et qui s'inscrira dans un nouveau modèle de développement.

Pour rappel, le nombre de constructions réalisées entre 2011 à 2021 devra être divisé par 2 d'ici 2030. Actuellement, 3 secteurs sont répertoriés en zones U et 2AU comme futures zones constructibles (Champs St Pierre, Aigreville 2 et La Fontaine). Il est alors envisagé de réduire ce secteur pour atteindre l'objectif fixé par la loi.

Plusieurs rencontres sont nécessaires avant de lancer la modification du PLUI.

PROJETS 2025

Afin de préparer le budget 2025, M. Pollefoort invite le conseil à se prononcer sur les projets à arrêter pour 2025.

A ce jour, les travaux du citystade sont programmés. Le plan de financement est maintenant arrêté et le projet devrait se concrétiser au 1^{er} semestre. Il faudra poursuivre le travail d'aménagement de la cour de l'école. Des devis vont être demandés pour installer une nouvelle clôture et un portail autour de l'école, ainsi qu'un préau.

En collaboration avec le CAUE, un nouvel aménagement du cimetière est prévu.

Dans la continuité des travaux de réfection des classes, une nouvelle classe sera repeinte avec un nouveau sol et un nouvel éclairage.

Enfin des travaux de rafraîchissement du hall de la mairie sont également à prévoir.

COMMISSION CIMETIERE

Pour travailler sur l'aménagement du cimetière, M. Guitton invite 1 ou 2 élus à venir renforcer la commission cimetière actuellement composée de 2 membres. Mme Tolmont et Mme D'Agostini se portent candidates.

Fin de la réunion à 21H